

**LA TRIBUNE
DU COMMISSAIRE
N° 129**

Directeur de la publication :
Nathalie SKIBA

Éditeur :
TCP MEDIA DIFFUSION
Tour Gambetta
1 et 2, square Henri Regnault
Appt 163 – 92400 COURBEVOIE

Crédit photos :
Syndicat des Commissaires
de la Police Nationale

Rédacteur en chef :
Emmanuel ROUX

Conception et impression :
Guivarch l'imprimerie
6, rue Guynemer
22190 PLÉRIN
Tél. : 02 96 79 87 77

IMPRIM'VERT*

Dépôt légal :
à parution

N° CPPAP :
0 517 5 06954



Cher lecteur,

Vous lirez peut-être cette Tribune du commissaire en 2014.

Cette année qui se présente sera certainement marquée par des changements, puisque la police nationale semble devoir être en perpétuelle évolution, l'objet de réformes incessantes. On lui demande inlassablement de faire plus, avec (très souvent) moins de ressources, (souvent) plus de priorités à mettre en œuvre, et de rendre (toujours) davantage de compte à des autorités de contrôle en toujours plus grand nombre.

Vaillamment, loyalement, quotidiennement, les hommes et les femmes qui la servent accomplissent leur devoir avec courage et disponibilité, avec passion.

S'ils occupent fréquemment le devant de la scène publique, au gré de « belles affaires » ou d'événements médiatisés, les policiers travaillent aussi parfois dans l'ombre et la discrétion, loin des caméras et des grands titres. Parmi ceux-là, les femmes et les hommes du renseignement vont voir leur paysage administratif considérablement transformé au cours de l'année 2014 : certains vont quitter le périmètre de la Direction Générale de la Police Nationale pour celui de la Direction Générale de la Sécurité Intérieure, les autres vont revenir formellement dans le monde du « renseignement » territorial.

Policiers, mais structurellement hors de la police nationale, la culture professionnelle des agents de la future DGSI va certainement

évoluer vers un continent nouveau. Mais le SCPN forme le vœu (c'est la période idéale) que l'écart que ne se creuse pas, afin que l'enrichissement croisé entre DGPNI et DGSI garde toute sa force.

La police nationale conservera donc toujours un service de renseignement national en son sein, par le Service Central du Renseignement Territorial. Un arbitrage différent nous aurait été insupportable. C'est même au sein du SCRT que la synthèse se fera, puisque tous les services policiers du renseignement y seront représentés : DGSI et Direction du renseignement de la Préfecture de police.

Le dossier que vous pourrez lire dans ces pages de la Tribune tente, alors que tous les arbitrages ne sont pas encore rendus, de tracer les voies structurant l'évolution des services :

Le long entretien que nous a accordé Philippe BERTRAND, préfigurateur du SCRT est l'occasion de mieux connaître son plan stratégique pour ce service renouvelé.

Deux commissaires de police de la DCRI nous brossent un tableau prospectif des modes de contrôle du renseignement, véritable enjeu démocratique des services, mais également nous livrent un témoignage « in vivo » des attentes et exigences des commissaires face à la réforme qui s'annonce.

Ce dossier est aussi pour le SCPN l'occasion de faire mieux connaître à son public les réformes de l'Unité de Coordination de la Lutte Anti Terroriste, grâce à l'entretien qu'a bien voulu nous accorder son chef, Loïc GARNIER, et qui placent l'UCLAT à la pointe de l'analyse stratégique dans sa matière et sa mise en capacité prospective.

Toute l'équipe du Syndicat des Commissaires de la Police Nationale vous souhaite pour cette année 2014, du bonheur, des projets, des réussites.

Le Secrétaire Général
Emmanuel ROUX

